

Employment and Training Division

Division de l'emploi et de la formation

Skilled Trades and Indigenous  
Partnerships Branch

Direction des métiers spécialisés et des  
partenariats avec les Autochtones

777 Bay Street, 26<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M5G 2E5

777, rue Bay, 26<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M5G 2E5

**DESTINATAIRES :** Usagers de l'EPEO

**EXPÉDITEUR :** Andrew Irvine, directeur  
Métiers spécialisés et partenariats avec les Autochtones

**DATE :** 31 mars 2025

**OBJET :** Ressources du PAJO mises à jour dans l'EPEO

---

Je souhaite vous informer des ressources qui ont été mises à jour aux fins du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) et qui sont maintenant accessibles dans l'Espace Partenaires Emploi Ontario (EPEO).

Le gouvernement de l'Ontario continue à moderniser et à simplifier la prestation de services aux gens de métier et aux apprentis en achevant le transfert des fonctions de la province qui seront confiées à Métiers Spécialisés Ontario (MSO) le 2 avril 2025.

À compter de cette date, MSO supervisera l'enregistrement des contrats d'apprentissage pour les participants au PAJO et l'autorisation des parrains. Toutes les autres responsabilités du PAJO restent du ressort du ministère.

Pour vous aider dans cette transition, le ministère a publié des guides sur les processus du PAJO, un formulaire de demande de participation au PAJO mis à jour, ainsi que des documents de questions et réponses, dans l'[EPEO - Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario \(PAJO\)](#). Les modifications apportées aux processus et aux procédures entrent en vigueur le 2 avril 2025.

Veillez consulter ces ressources pour vous familiariser avec les nouvelles règles. Si vous avez des questions, je vous prie de communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.

Merci.

Andrew Irvine